

Le 17 juin 2015



Monsieur le Ministre,

Nous souhaitons vous exprimer notre inquiétude concernant les sites Alstom-Transport d'Ornans dans le Doubs, du Creusot en Saône-et-Loire, de Tarbes dans les Hautes-Pyrénées, de Villeurbanne dans le Rhône, dans le Territoire de Belfort et enfin de Reichshoffen dans le Bas-Rhin. Ces sites pourraient connaître de graves difficultés dans les années à venir mettant en péril des milliers d'emplois à partir de 2017.

En effet, le Rapport DURON remis au Gouvernement le 26 mai dernier aborde la question majeure du nécessaire renouvellement du matériel ferroviaire pour les Trains d'Équilibre du Territoire (TET). Leur vétusté a été signalée aussi bien par les spécialistes que par les voyageurs, posant un problème de sécurité mais aussi de fiabilité (incidents techniques provoquant régulièrement des retards) et d'attractivité commerciale. Pour cela, le rapport préconise notamment le recours aux appels d'offres.

Cette préconisation, si elle devait être suivie d'effets, retarderait à 2022 le moment où les voyageurs pourront bénéficier de la mise à disposition des nouveaux trains. Or, une autre procédure, celle des contrats cadres signés en 2009 avec Alstom et Bombardier, est toujours applicable. Elle permettrait alors de faire bénéficier notre réseau ferroviaire d'une commande accélérée répondant rapidement aux besoins identifiés par la Commission DURON. Les nouveaux trains circuleraient ainsi dès 2018-2019.

.../...

**Monsieur Emmanuel MACRON**

Ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique

139, rue de Bercy

75572 PARIS Cedex 12



Par ailleurs, le recours aux contrats cadres permettrait de remplir dès 2017 le carnet de commande des sites Alstom-Transport au moment même où ceux-ci connaîtront une baisse importante d'activité. Ces commandes pourraient ainsi éviter plusieurs années de sous activité et sauver de nombreux emplois.

Comme vous le constatez, il n'est pas seulement question de délais de production. Il est question de la pérennité du tissu économique de nos territoires, de la croissance et de l'emploi. Autant d'objectifs que vous partagez avec nous.

Certes, l'entreprise Alstom-Transport exporte une partie conséquente de sa production hors de France, pour autant, notre marché intérieur est essentiel pour l'entreprise. Nous savons que le maintien de notre tissu industriel est au cœur de vos préoccupations.

A l'occasion du débat sur l'avenir de la filière ferroviaire organisé le 9 juin dernier au Sénat, les sénateurs ont bien pris note par la voix de votre collègue Alain Vidalies, Secrétaire d'Etat aux Transports, que le Gouvernement réfléchissait aujourd'hui à de nouvelles commandes de matériels à partir « *des contrats-cadres existants* ». Cette annonce va dans le bon sens et nous souhaitons que cette démarche se concrétise dans les prochaines semaines afin d'assurer des perspectives d'avenir et de développement pour les industriels et la filière française dans son ensemble.

Restant à votre entière disposition, nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de notre haute considération.

Jean-Marie BOCKEL

René DANESI

Fabienne KELLER

Guy-Dominique KENNEL

Claude KERN

Jean-François LONGEOT

Cédric PERRIN

Michel RAISON

André REICHARDT

Michel SAVIN

Catherine TROENDLÉ

Copie à :

M. Alain VIDALIES – Secrétaire d'État aux Transports, à la Mer et à la Pêche